

## Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal Janvier-mars 2012

Par **Julia Dufour**

2 avril 2012

### Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'État de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale » financé par le ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal, et d'autres pays de la région en fonction de l'actualité (le Nigéria pour ce trimestre notamment). Il se penche en particulier sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers, à la production et aux transferts d'armements et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Mots clés : Afrique de l'Ouest, Sahel, groupes armés, terrorisme, trafics transfrontaliers, élections, piraterie.

### Abstract

#### Monitoring of Regional Stability in the Sahel Region and in West Africa Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Senegal

This quarterly monitoring is part of a 3 years project (2011-2013) on "Improving human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in eight countries in West and Central Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger and Senegal, and other countries of the region depending on the news (Nigeria for this trimester notably). It examines in particular issues related to regional tensions, terrorism and cross-border trafficking, production and transfer of arms and cooperation mechanisms in the fight against terrorism and transnational organized crime.

**Keywords** : West Africa, Sahel, armed groups, terrorism, cross-border trafficking, elections, piracy.

### Citation :

DUFOUR Julia, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest - Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal - Janvier-mars 2012*, Note d'Analyse du GRIP, 2 avril 2012, Bruxelles.

URL : [http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES\\_ANALYSE/2012/NA\\_2012-04-02\\_FR\\_J-DUFOUR.pdf](http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2012/NA_2012-04-02_FR_J-DUFOUR.pdf)



## Sommaire

<b>I. TENSIONS ET STABILITÉ REGIONALE</b> .....	3
<b>A. Burkina Faso</b> .....	3
1. De nombreuses réformes engagées par le gouvernement de Blaise Compaoré.....	3
2. Les limites du changement.....	3
<b>B. Côte d'Ivoire</b> .....	4
1. Droits humains et réconciliation nationale.....	4
2. Stabilité politique et sécurité : les grands enjeux.....	4
3. La question des réfugiés et des déplacés.....	5
<b>C. Guinée</b> .....	6
1. Un retour au calme relatif.....	6
2. Mais une inculpation saluée par tous.....	7
<b>D. Mali</b> .....	7
1. Le Mouvement national de libération de l'Azawad prend les armes.....	7
2. Affrontements armés : lourdes conséquences nationales et régionales.....	9
<b>E. Sénégal</b> .....	10
1. Vives tensions pendant les deux tours de l'élection présidentielle.....	10
2. Le conflit en Casamance.....	11
<b>II TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE</b> .....	12
<b>A. L'Afrique de l'Ouest, région d'insécurité</b> .....	12
1. Un Sahel confronté à une multitude de défis post-crise libyenne.....	12
2. Des attaques multiples dans une région où les groupes armés prospèrent.....	13
<b>B. Les politiques de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière</b> .....	15
<b>C. Le trafic de drogues</b> .....	18
1. L'Afrique de l'Ouest : zone de transit pour la cocaïne à destination de l'Europe.....	18
2. Comment lutter contre ces trafics ?.....	19
<b>D. La piraterie dans le golfe de Guinée</b> .....	19
1. État des lieux de la piraterie.....	19
2. Les politiques de lutte contre la piraterie.....	20

## I. TENSIONS ET STABILITÉ REGIONALE

### A. Burkina Faso

**Rappel.** La fin de l'année 2011 s'est déroulée sans incidents au Burkina Faso, où une importante révolte sociale avait eu lieu au printemps 2011. Certaines revendications politiques des opposants ont été acceptées à la suite des Assises nationales mises en place début décembre. Mais les revendications socio-économiques, majoritaires lors des protestations sociales, n'ont pas été entendues, laissant planer le doute quant à un retour durable au calme.

#### 1. De nombreuses réformes engagées par le gouvernement de Blaise Compaoré

En guise de réponse aux revendications politiques et sociales des Burkinabé énoncées au printemps 2011<sup>1</sup>, le président Blaise Compaoré n'a pas lésiné sur les réformes : nomination d'un nouveau Premier ministre en avril dernier, réorganisation de l'armée (renouvellement de l'état-major, dissolution de régiments entiers, radiation de centaines de soldats<sup>2</sup>), baisse du prix des produits de grande consommation, réduction de l'impôt sur le revenu, reprise du dialogue avec les syndicats<sup>3</sup>. Du 1er au 3 février, à Paris, une importante délégation burkinabé présentait le programme phare du gouvernement « Bâtir ensemble un pays émergent », prévoyant la mise en œuvre d'ambitieux projets tels que la construction de 10 000 logements sociaux, la réhabilitation du chemin de fer Burkina-Côte d'Ivoire ou encore le développement des zones aurifères et minières. Le programme fut accueilli avec succès par les partenaires internationaux<sup>4</sup>.

#### 2. Les limites du changement

Malgré les réformes engagées, la situation semble encore fragile. Des manifestations sociales, certes moins médiatisées que celles du printemps 2011, ont encore été organisées, notamment le 7 et le 10 février<sup>5</sup>. De nombreuses difficultés subsistent : chômage des jeunes, hausse des prix, corruption endémique. À la mi-mars ont eu lieu de graves incidents dans la ville de Dori : des jeunes se sont révoltés pour réclamer de la compagnie minière canadienne qui exploite l'or de la région davantage d'emplois pour les jeunes de la zone. Une situation tendue qui a obligé le gouvernement à décréter un couvre-feu dans la ville pour quelques jours<sup>6</sup>. En outre, la grande question qui se pose est celle d'une éventuelle révision de la Constitution, voulue par Compaoré, afin de lui permettre de se présenter en 2015 à l'élection présidentielle<sup>7</sup>. Un débat qui pourrait bien à nouveau mettre le feu au pays, dans un contexte socio-économique difficile<sup>8</sup>.

1. Voir Monitoring du 2<sup>e</sup> trimestre 2011 (avril-juin).

2. « Burkina Faso : silence dans les rangs de l'armée », *Jeune Afrique*, 11 mars 2012.

3. « Burkina Faso : après la tempête, le calme est-il revenu ? », *Jeune Afrique*, 7 mars 2012.

4. « Burkina Faso : opération séduction à Paris », *Jeune Afrique*, 31 janvier 2012.

5. « Analyse : une paix fragile pour le Burkina Faso », *IRIN*, 13 mars 2012.

6. « Burkina Faso : la ville de Dori sous tension », *RFI*, 22 mars 2012.

7. Blaise Compaoré est au pouvoir depuis 1987 et a 61 ans.

8. « Burkina Faso, un 'air de changement' mais Compaoré reste le chef d'orchestre », *AFP*, 24 janvier 2012.

## B. Côte d'Ivoire

**Rappel.** La Côte d'Ivoire a connu un regain de tensions politiques fin 2011 avec la tenue des élections législatives auxquelles n'ont pas participé tous les candidats de l'opposition en raison de l'inculpation et l'extradition de Laurent Gbagbo à La Haye. Cependant, contre toute attente, aucun incident majeur n'a eu lieu, et le parti du président Ouattara a obtenu la majorité des sièges. Le pays doit par ailleurs toujours faire face à de nombreux défis non résolus, notamment en matière d'atteintes aux droits de l'homme, de réformes de l'armée et sur la question des réfugiés/déplacés ivoiriens.

### 1. Droits humains et réconciliation nationale

La Commission d'enquête nationale, mise en place en juillet 2011 et chargée d'enquêter sur les violences post-électorales en Côte d'Ivoire<sup>9</sup>, a débuté ses travaux de recueil d'informations et de témoignages à la mi-janvier dans le district d'Abidjan. Après la capitale, c'est le reste du pays dès février qui devait être couvert<sup>10</sup>. Mais le président Ouattara a annoncé peu après que le rapport final de la Commission serait rendu fin février, un délai laissant reposer les conclusions sur à peine deux mois de travaux de terrain. Une situation expéditive dénoncée par Human Rights Watch (HRW), qui demandait une prolongation de six mois du mandat de la Commission<sup>11</sup>. L'ONG redoute un manque d'impartialité de la Commission censée répertorier les crimes commis des deux côtés. Ce qui ne semble pas avoir été fait jusqu'à maintenant au regard du nombre de pro-Gbagbo emprisonnés contrairement aux pro-Ouattara, nombreux à être impliqués dans des crimes de guerre<sup>12</sup>.

### 2. Stabilité politique et sécurité : les grands enjeux

Il semble que la coexistence politique entre pro-Gbagbo et pro-Ouattara ne soit toujours pas d'actualité. Le Front Populaire Ivoirien (FPI, parti de L. Gbagbo) a organisé le 21 janvier un grand meeting à Yopougon, commune d'Abidjan connue pour être favorable au président Ouattara<sup>13</sup>. C'est finalement dans la violence que s'est interrompu le rassemblement : des jeunes hostiles ont jeté des pierres sur les militants qui ont violemment rétorqué. Le bilan fut de plus de 60 blessés et d'un mort. Le FPI a porté plainte contre X, malgré la certitude que justice ne serait pas rendue<sup>14</sup>. Un manque de confiance politique qui s'est également fait sentir quand le porte-parole du FPI a déclaré le 8 février que son parti rejetait par avance les conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur les violences post-électorales, qu'il savait d'ores et déjà partisans<sup>15</sup>. Malgré ces quelques péripéties politiques, les élections législatives partielles se sont déroulées le 26 février<sup>16</sup>

9. Le président Ouattara a établi la commission par décret le 20 juillet 2011, pour mener des enquêtes non judiciaires sur les violations du droit humanitaire international et des droits humains commises entre le 31 octobre 2010 et le 15 mai 2011.

10. « En Côte d'Ivoire, la Commission d'enquête nationale lance l'opération de recueil de témoignages dans la communauté d'Adjamé », *Pressafrik*, 19 janvier 2012.

11. « Côte d'Ivoire : les méthodes expéditives de la Commission nationale d'enquête suscitent des inquiétudes », *HRW*, 23 février 2012.

12. « Côte d'Ivoire : Ouattara n'a pas tenu ses promesses de justice impartiale », *Human Rights Watch*, 29 mars 2012.

13. « Côte d'Ivoire : premier grand meeting du FPI après la crise post-électorale », *RFI*, 21 janvier 2012.

14. « Après les événements de Yopougon, le FPI décide de porter plainte », *Koaci*, 22 janvier 2012.

15. « Le FPI rejette par avance les conclusions de l'enquête sur les violences post-électorales », *ROP*, 8 février 2012.

16. « Côte d'Ivoire : les législatives partielles 'dans le calme' », *Afriqinfos*, 27 février 2012.

dans un calme d'autant plus retrouvé que deux jours avant, le secrétaire général par intérim du FPI a déclaré vouloir reprendre le dialogue avec le parti de Ouattara et œuvrer à l'avancement de la Côte d'Ivoire<sup>17</sup>. Pourtant, le 14 mars Ouattara a fait le choix de la continuité en reconduisant tous ses ministres, lors d'un remaniement ministériel décevant pour les partisans du changement. Lui-même s'est octroyé le ministère de la Défense<sup>18</sup>. Guillaume Soro, Premier ministre démissionnaire, est devenu, lui, président de l'Assemblée nationale<sup>19</sup>.

C'est le secteur de la sécurité qui a le plus suscité d'intérêt de la part du président Ouattara. La question de la réintégration au sein de l'armée nationale d'anciens combattants rebelles ou pro-Gbagbo fut d'ailleurs l'objet principal de la visite du général Bakayoko au Rwanda le 14 février, afin de discuter de l'expérience de ce pays en matière de réintégration d'anciens combattants non alliés au pouvoir au sein de l'armée<sup>20</sup>. En vue d'améliorer l'aptitude des autorités ivoiriennes (armée, gendarmerie, police) à ramener l'ordre dans le pays et à désarmer les civils, diverses actions ont été élaborées. Début février l'ONUCI<sup>21</sup> et les autorités ivoiriennes ont mené plusieurs opérations de remise volontaire d'armes dans des communes d'Abidjan en continuité avec le plan de désarmement et de récupération des armes lancés en juin dernier<sup>22</sup>, avec des résultats très positifs selon l'ONUCI<sup>23</sup> qui annonçait le même jour l'ouverture prochaine de neuf nouveaux centres de désarmement<sup>24</sup>.

Le colonel Jaunin de la force française Licorne a rencontré le 28 février des responsables de la sécurité de la région de Bouaké afin d'évoquer une nouvelle collaboration<sup>25</sup> en vue d'améliorer la situation sécuritaire d'une région encore instable. Human Rights Watch a dénoncé en effet début mars l'insécurité encore omniprésente dans cette zone du Centre-Nord-Ouest et le meurtre d'au moins 22 personnes depuis décembre 2011, attribués par l'ONG à d'anciens combattants des FRCI<sup>26</sup>. Et ce malgré la création à la mi-février par le ministère de la Défense d'une Compagnie de lutte contre les attaques de « coupeurs de routes »<sup>27</sup>, simples bandits ou ex-combattants qui sèment la terreur dans la zone par de nombreuses attaques sur les axes routiers. Enfin une collaboration militaire, un programme communautaire et des campagnes de communication ont été lancés le 7 mars par les représentants des deux missions onusiennes de l'ONUCI et de la MINUL (Libéria) pour aider les deux pays à répondre à leurs défis frontaliers<sup>28</sup>.

### 3. La question des réfugiés et des déplacés

Plusieurs ONG ont alerté dans le courant du mois de janvier sur les conditions désastreuses dans lesquelles vivent non seulement les déplacés et réfugiés ivoiriens mais également les

17. « Côte d'Ivoire : le parti de Laurent Gbagbo prêt à reprendre le dialogue avec le pouvoir », *Afriscoop*, 25 février 2012.

18. « Côte d'Ivoire : déception à Abidjan après le remaniement de Ouattara », *Jeune Afrique*, 14 mars 2012.

19. « Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara nomme un nouveau Premier ministre », *le Nouvel Observateur*, 13 mars 2012.

20. « Côte d'Ivoire-Rwanda : Major General Bakayoko visits RDF », *Africa Defense Journal*, 16 février 2012.

21. Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire.

22. « Côte d'Ivoire / L'ONUCI annonce la poursuite de la remise d'armes à Abobo et Attecoube », *Afrik*, 2 février 2012.

23. « Côte d'Ivoire : UN mission satisfied with pace of arms collection », *Africa Defense Journal*, 19 mars 2012.

24. « Côte d'Ivoire : l'ONUCI annonce neuf centres de désarmement », *Koaci*, 19 mars 2012.

25. « France-Côte d'Ivoire : Licorne à l'écoute de l'armée ivoirienne », *Africa Defense Journal*, 29 février 2012.

26. FRCI : Forces républicaines de Côte d'Ivoire, créées en mars 2011 et rassemblant tous les militaires.

« Côte d'Ivoire : Human Rights Watch dénonce de nouvelles exactions à Bouaké », *RFI*, 6 mars 2012.

27. « Côte d'Ivoire : une compagnie de lutte contre le banditisme installée à Bouaké », *Afriquinfos*, 14 février 2012.

28. « Côte d'Ivoire / L'ONUCI et la MINUL adoptent un plan d'action pour renforcer leur coopération », *StarAfrica*, 8 mars 2012.

rapatriés, privés des services les plus élémentaires tels que l'accès à l'eau potable, aux soins de santé et à un hébergement décent. Le retard dans les activités agricoles pour les récents rapatriés fait également craindre une prochaine pénurie alimentaire, qui prolongerait la dépendance à l'aide humanitaire<sup>29</sup>. Ce sont environ 500 000 rapatriés qui sont touchés par ces difficultés ainsi que quelques 15 000 déplacés internes toujours installés dans des camps, et ce, neuf mois après la fin des combats<sup>30</sup>. Mme Bragg, sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires et coordonnatrice adjointe des secours d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), a tout de même salué le retour de plus d'un demi-million de personnes<sup>31</sup>, résultat peut-être de l'implication du président ivoirien qui, fin 2011, avait signé des accords avec les présidents togolais et ghanéen ainsi qu'avec le HCR afin de favoriser le retour des réfugiés ivoiriens<sup>32</sup>. Résultats positifs toutefois assombrés par les 128 000 réfugiés ivoiriens toujours bloqués au Libéria (ils étaient 140 000 en décembre 2011) et les centaines d'enfants séparés de leurs parents pendant le conflit et qui ne les ont toujours pas retrouvés<sup>33</sup>.

## C. Guinée

**Rappel.** La fin de l'année 2011 a marqué un relatif retour au calme en Guinée, du fait de la relance du dialogue avec l'opposition initiée par le président Condé, de l'avancée des travaux de la Commission de réconciliation créée en août 2011 et de la continuation de la réforme du secteur de la sécurité et de la défense. Aucun incident majeur n'a été recensé, bien que les tensions subsistent quant à la révision des listes électorales et à l'organisation des élections législatives, retardées.

### 1. Un retour au calme relatif

Bien qu'une relance du dialogue politique entre tous les partis se soit produite fin 2011<sup>34</sup>, le début de l'année 2012 a vu la vie politique guinéenne à nouveau secouée par des tensions. Le 2 janvier, l'opposition guinéenne a annoncé son boycott du dialogue politique en raison de l'immixtion de partis influant en faveur du président Condé lors de débats souhaités par l'opposition<sup>35</sup>. Le 13 février une journée ville morte a été organisée par l'opposition afin d'exprimer la lassitude des Guinéens face aux violations des droits de l'homme perpétrées par le pouvoir<sup>36</sup>, avec un succès plus ou moins grand selon les témoignages<sup>37</sup>. Enfin, l'annonce, début mars par la CENI<sup>38</sup>, du chronogramme électoral, avec des élections législatives prévues pour le 8 juillet prochain, a provoqué à nouveau la colère de l'opposition qui a réaffirmé sa volonté d'être consultée pour trancher sur la date des élections<sup>39</sup>.

29 « Côte d'Ivoire : le difficile retour des déplacés et réfugiés », *CICR*, 19 janvier 2012.

30 « La diminution de l'aide pourrait menacer une paix fragile », *IRIN*, 22 janvier 2012.

31 *Idem*.

32 Voir Monitoring du 4<sup>e</sup> trimestre 2011 (octobre-décembre).

33 « Cote d'Ivoire: separated children yet to return home », *IRIN*, 30 janvier 2012.

34 Voir Monitoring du 4<sup>e</sup> trimestre 2011 (octobre-décembre).

35 « L'opposition guinéenne claque la porte des discussions sur les législatives », *RFI*, 3 janvier 2012.

36. « Guinée : une journée ville morte pour exprimer le ras-le-bol », *Slate Afrique*, 13 février 2012.

37. « Journée ville morte à Conakry : Cellou Dalein Diallo satisfait », *Afrik*, 14 février 2012.

38. Commission électorale nationale indépendante.

39. « Guinée : le nouveau chronogramme électoral de la CENI déchaîne les passions », *Afriscoop*, 8 mars 2012.

## 2. Mais une inculpation saluée par tous

Début février, la justice guinéenne a inculpé le lieutenant-colonel Moussa Tiegboro Camara pour le massacre et les viols perpétrés le 28 septembre 2009 à Conakry<sup>40</sup>. Il était devenu directeur de l'Agence nationale de lutte contre le trafic de stupéfiants, la criminalité et le terrorisme. C'est le fonctionnaire le plus haut placé à être inculpé pour les violences du 28 septembre ; une décision saluée par la Représentante spéciale de l'ONU sur la violence sexuelle dans les conflits<sup>41</sup>. Cette inculpation a peut-être joué en faveur du président Alpha Condé qui recevait du comité exécutif du Parlement africain le « Prix africain pour la recherche de la démocratie » le 20 mars<sup>42</sup>.

## D. Mali

*La fin de l'année 2011 a vu naître une nouvelle organisation politico-militaire, le MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad), regroupant trois mouvements touareg préexistants. L'organisation entend libérer l'Azawad (partie nord du Mali) de « l'occupation illégale » malienne. Le mouvement fin 2011 n'avait encore organisé que des démonstrations pacifiques pour faire entendre sa voix.*

### 1. Le Mouvement national de libération de l'Azawad prend les armes

C'est avec une impression d'éternel recommencement que début 2012 le Mali se voit une fois de plus engagé dans une lutte armée contre des rebelles touareg du nord du pays, réunis au sein d'une nouvelle organisation, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA)<sup>43</sup>. Héritier d'une longue histoire conflictuelle entre Touareg du nord-Mali et gouvernement malien, notamment avec trois rébellions en 1963, 1990 et 2006, le MNLA revendique l'indépendance de l'Azawad, radicalisant ainsi les revendications passées des Touareg maliens<sup>44</sup>. Le MNLA est constitué de Touareg revenus de Libye après la mort de M. Kadhafi (de très nombreux Touareg étaient employés comme mercenaires), lourdement armés et bien entraînés aux situations de guerre<sup>45</sup>. Fort de cette expérience et de cet arsenal, le MNLA attaquait les 17 et 18 janvier les cantonnements militaires de trois villes du nord-est malien (Ménaka, Tessalit et Aguelhoc)<sup>46</sup>. Ces attaques ont tout de suite été prises au sérieux par l'État malien, qui délocalisait immédiatement le siège du commandement opérationnel de l'armée malienne à Gao, au cœur du conflit<sup>47</sup>.

Ces attaques de la mi-janvier ont été les premières d'une longue série opposant l'armée malienne au MNLA dans le nord du pays : les camps de Menaka (région de Gao), de Tessalit, d'Aguelhoc (région de Kidal), d'Anderamboukane (près de la frontière nigérienne), et de Tizawaten (frontière avec l'Algérie) ont été successivement attaqués. Début mars, les affrontements se sont localisés

40. « Guinée : un colonel inculpé pour le massacre du 28 septembre », *la Dépêche diplomatique*, 9 février 2012.

41. « Guinée : l'ONU salue l'inculpation d'un militaire pour viols collectifs », *Centre d'actualités de l'ONU*, 10 février 2012.

42. « Le 'Prix africain pour la recherche de la démocratie' décerné au président Alpha Condé », *Kankan Radio*, 21 mars 2012.

43. Voir Monitoring du 4<sup>e</sup> trimestre 2011 (octobre-décembre).

44. Région saharienne plus vaste que la France qui recouvre une partie du nord du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du sud de l'Algérie. Zone d'habitation historique des Touareg, cela signifie dans la langue tamasheq « le territoire de transhumance ». Au Mali, elle est formée des trois gouvernorats du Nord-Mali que sont Tombouctou, Gao et Kidal.

45. « Mali Besieged by Fighters Fleeing Libya », *Stratfor*, 2 février 2012.

46. « Le nord du Mali va-t-il s'embraser ? », *Slate Afrique*, 2 février 2012.

47. « Mali : nuit calme sur le front nord face aux rebelles touaregs », *PressAfrik*, 22 janvier 2012.

dans les environs de Tessalit, où le camp militaire d'Amashash a longtemps résisté. Finalement, le 11 mars, les rebelles du MNLA se sont emparés du camp, clamant victoire<sup>48</sup> quand bien même l'armée malienne n'a évoqué qu'un simple repli stratégique et un moyen de protéger les civils<sup>49</sup>.

C'est aussi une véritable guerre de communication qui s'est mise en place dès le début du conflit. Rapidement, le gouvernement malien a souhaité décrédibiliser l'action du MNLA en l'accusant d'avoir des liens avec l'organisation terroriste AQMI<sup>50</sup>. Le mouvement a été accusé par Bamako d'avoir exécuté sommairement environ 80 soldats maliens d'une balle dans la tête ou de les avoir égorgés à Aguelhoc le 24 janvier<sup>51</sup>. Des techniques de mise à mort propres à AQMI selon le gouvernement<sup>52</sup>, qui concluait en une collusion entre les deux après une commission d'enquête<sup>53</sup>. Les Touareg de leur côté ont démenti l'information et affirmé n'avoir aucun lien avec l'organisation terroriste, malgré la présence non niée au sein de la communauté touareg de quelques salafistes<sup>54</sup>. Selon l'africaniste Bernard Lugan, affirmer que le MNLA est allié à AQMI sert à encourager les États occidentaux à intervenir et à lutter avec Bamako contre la rébellion touareg qui, sans l'existence d'AQMI dans la zone, n'intéresse personne<sup>55</sup>.

Le MNLA, lui, a accusé à son tour le gouvernement d'être l'allié d'AQMI. Selon Moussa Ag Assarid, président de la cellule Europe du MNLA et chargé de l'action humanitaire, « *C'est l'État malien qui est complice des terroristes, pas le MNLA* »<sup>56</sup>. La présence de salafistes au sein des Touareg, bien que tardive, était cependant avérée à la mi-mars, dans un communiqué de Iyad Ag Ghali, ancien leader des Touareg dans les années 1990, qui affirmait avoir participé à la bataille d'Aguelhoc<sup>57</sup> et précisait son intention d'instaurer la charia au nord-Mali avec son mouvement islamiste Ançar Dine (« défenseur de l'islam » en arabe). La rupture avec le MNLA était dès lors consommée, ce dernier affirmant dès le lendemain lutter pour une République « *basée sur les principes de la démocratie et de la laïcité* »<sup>58</sup>. La question est de savoir si le contrôle que les deux groupes affirment exercer sur certaines localités se fait ensemble ou séparément<sup>59</sup>.

Face à la situation, le gouvernement d'Amadou Toumani Touré (ATT) a tenté tant bien que mal de maintenir le calme au moins dans la partie sud du pays, région économique et politique de premier plan, en appelant les Maliens à ne pas faire l'amalgame entre rebelles et Touareg dans leur ensemble<sup>60</sup> et en réitérant son engagement à protéger l'intégrité territoriale du pays<sup>61</sup>. De belles ambitions qui n'ont pas empêché l'échec des discussions engagées à Alger début février entre le gouvernement malien et l'Alliance démocratique du 23 mai pour le changement<sup>62</sup>. Malgré

48. « Violents combats, crise humanitaire et impasse politique au Nord-Mali », *le Monde*, 12 mars 2012.

49. « Nord-Mali : le camp de Tessalit temporairement évacué », *Africa Defense Journal*, 12 mars 2012.

50. « Al Qaïda au Maghreb islamique, fiche documentaire », *GRIP*, 25 août 2011.

51. « « AQMI épaulé les rebelles touaregs » », *le Figaro*, 15 mars 2012.

52. « Nord du Mali : la commission d'enquête toujours muette sur les récents combats entre l'armée et le MNLA », *RFI*, 17 février 2012.

53. « Mali : conclusions de la commission nationale d'enquête sur les atrocités d'Aguelhoc », *RFI*, 22 février 2012.

54. « Mali : des membres d'AQMI combattent-ils aux côtés des rebelles touaregs dans le Nord ? », *RFI*, 28 janvier 2012.

55. « La nouvelle géopolitique post-Kadhafi explique les problèmes actuels au Mali », *le Monde*, 12 mars 2012.

56. « Violents combats, crise humanitaire et impasse politique au Nord-Mali », *le Monde*, 12 mars 2012.

57. « Mali : Ansar Dine revendique sa participation à la prise de la garnison d'Aguelhoc », *RFI*, 14 mars 2012.

58. « Rupture entre le MNLA et Ançar Dine au nord du Mali », *RFI*, 20 mars 2012.

59. « Le mouvement islamiste armé touareg affirme contrôler le nord-est du Mali », *le Monde*, 20 mars 2012.

60. « Mali : une hostilité grandissante contre les civils touareg et arabes », *Slate Afrique*, 8 février 2012.

61. « Mali : incertitude sur la tenue des élections présidentielles 2012 à cause de la crise du Nord », *Afriqinfos*, 2 mars 2012.

62. Alliance d'anciens rebelles touareg qui ont déposé les armes.



leur appel commun à un cessez-le-feu immédiat, le MNLA a déclaré ne pas être concerné par cet appel<sup>63</sup> et les combats ont continué.

## 2. Affrontements armés : lourdes conséquences nationales et régionales

Au-delà de la lutte armée, une autre réalité se dessine : celle de dizaines de milliers de réfugiés maliens fuyant les combats, qu'il s'agisse de populations noires ou touareg. Les chiffres n'ont cessé d'augmenter tout au long du trimestre : on parlait de 20 000 réfugiés début février<sup>64</sup>, de 44 000 à la mi-février<sup>65</sup>, pour atteindre les 172 000 déplacés internes et réfugiés début mars<sup>66</sup>. Ce sont principalement en Mauritanie, au Niger mais aussi au Burkina Faso et en Algérie<sup>67</sup> que les réfugiés sont partis, accentuant les difficultés des populations locales déjà en proie à une crise alimentaire importante et vivant dans des conditions déplorables.

La situation des réfugiés a posé inévitablement la question de la tenue ou de l'éventuel report de l'élection présidentielle prévue initialement le 29 avril prochain. Mais c'était sans compter sur la colère ressentie au sein de l'armée malienne. Le 22 mars des mutins annonçaient à la télévision nationale avoir réalisé un coup d'État et délogé ATT de la présidence de la République, l'accusant d'incompétence dans sa lutte contre la rébellion touarègue<sup>68</sup>. Immédiatement le coup d'État a provoqué une réprobation internationale, notamment du Conseil de sécurité de l'ONU<sup>69</sup>, et l'Union africaine a suspendu le Mali<sup>70</sup>. La classe politique malienne s'est rassemblée le 25 mars au sein d'un « Front uni pour la sauvegarde de la démocratie et de la république » pour exprimer son opposition à la junte, et le 26 mars de nombreux Maliens soucieux de voir leur pays retrouver la stabilité ont manifesté dans Bamako<sup>71</sup>. La junte, dirigée par le capitaine Amadou Sanogo, s'est rapidement retrouvée à son tour en difficulté pour défendre le nord-Mali. Les Touareg ont pris en quelques jours les localités stratégiques de Kidal<sup>72</sup>, de Gao (la junte ayant appelé l'armée à se retirer de la ville<sup>73</sup>) et enfin de Tombouctou, prenant ainsi le contrôle de la moitié du pays<sup>74</sup>. Face à cette forte déstabilisation du pays, la CEDEAO (dirigée depuis le 17 février par Alassane Ouattara<sup>75</sup>) lançait un ultimatum à la junte le 29 mars, menaçant de sanctions diplomatiques et financières les putschistes si le retour à l'ordre constitutionnel n'était pas réalisé dans les 72 heures<sup>76</sup>. En réaction, le 1er avril, la junte, affaiblie du peu de soutiens trouvés, a promis un retour prochain du pouvoir civil et s'est engagé à rétablir la Constitution de 1992 (dissoute lors du coup d'État) ainsi que les institutions républicaines maliennes<sup>77</sup>. Mais elle n'a pas pour autant abandonné le pouvoir, prolongeant encore un peu plus l'incertitude quant à l'avenir du pays.

63. « Mali : pas de cessez-le-feu (rebelles) », *le Figaro*, 6 février 2012.

64. « Les violences au Nord du Mali forcent plus de 20 000 personnes à l'exil », *Afrik*, 7 février 2012.

65. « Le HCR accroît son aide alors que l'afflux redouble depuis le Mali vers les pays voisins », *Afriqinfos*, 17 février 2012.

66. « Combats dans le nord du Mali : plus de 172 000 déplacés et réfugiés », *AFP*, 8 mars 2012.

67. « Plus de 30 000 réfugiés maliens en Algérie, selon Alger », *le Nouvel Observateur*, 17 mars 2012.

68. « Les mutins maliens disent avoir renversé le président Touré », *le Monde*, 22 mars 2012.

69. [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/PRST/2012/7&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/PRST/2012/7&Lang=F)

70. « L'Union africaine suspend le Mali », *le Point*, 23 mars 2012.

71. « Mali : manifestation contre la junte, menacée au nord par les rebelles touareg », *Libération*, 26 mars 2012.

72. « Kidal, au nord Mali, prise par les rebelles », *le Monde*, 30 mars 2012.

73. « Pourquoi l'armée malienne ne parvient pas à combattre les Touaregs ? », *Africa Defense Journal*, 2 avril 2012.

74. « Mali : les rebelles touareg prennent Tombouctou, le pays coupé en deux », *le Point*, 2 avril 2012.

75. « Ouattara élu président de la CEDEAO », *le Figaro*, 17 février 2012.

76. « Mali. La junte a 72 heures pour quitter le pouvoir », *le Nouvel Observateur*, 30 mars 2012.

77. « Nouveau sommet ouest-africain à Dakar sur le Mali en pleine tourmente », *le Nouvel Observateur*, 1er avril 2012.

## E. Sénégal

**Rappel.** La contestation politique est montée d'un cran fin 2011, avec l'adoption par le Mouvement du 23 juin (M23) d'une résolution demandant au président Abdoulaye Wade de renoncer à sa candidature pour 2012. Par ailleurs, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) n'a pas renoncé à la lutte armée et de nombreux heurts se sont encore produits dans la région entre rebelles et forces de l'ordre.

### 1. Vives tensions pendant les deux tours de l'élection présidentielle

Le Sénégal, qui fait sans cesse figure de bon élève africain en termes de démocratie et de liberté d'expression, a sans doute connu début 2012 l'une de ses plus graves crises politiques. En cause : la candidature du président sortant Abdoulaye Wade à l'élection présidentielle du 26 février. La contestation n'était pas nouvelle : depuis un an déjà, les Sénégalais étaient dans la rue pour protester contre les tentatives de réformes constitutionnelles engagées par le président Wade. Malgré cela le 27 janvier le Conseil constitutionnel a validé sa candidature<sup>78</sup>. Immédiatement après l'annonce, des jeunes de l'opposition rassemblés place de l'Obélisque à Dakar s'en sont pris violemment aux forces de l'ordre. Des heurts ont éclaté dans de nombreuses autres villes du pays. Un policier fut même tué à Dakar. L'opposition s'est organisée dès le 28 janvier, avec pour mot d'ordre la « résistance » face au président Wade<sup>79</sup>. Macky Sall, un des dirigeants du M23<sup>80</sup> et candidat à la présidentielle, déclarait : « *Nous nous organisons pour faire face par une résistance contre l'oppression. (...) Il faut tout mettre en œuvre pour que Wade retire sa candidature, parce qu'il n'est pas question qu'il prenne part* » au scrutin présidentiel<sup>81</sup>. Le mouvement de jeunes « Y'en a marre »<sup>82</sup>, formé par des rappers, a annoncé lui aussi son engagement dans la résistance à Wade. Le 29 janvier fut définitivement validée la candidature d'Abdoulaye Wade. La journée du 30 janvier s'est achevée par la mort de deux personnes à Podor dans le nord du pays, et par de nombreux blessés à Dakar à la suite de la dispersion du rassemblement du M-23 par la police<sup>83</sup>. Même scénario le 31 janvier, avec cette fois-ci la mort d'un étudiant dans les rues de Dakar, renversé par un véhicule pendant la dispersion de la manifestation.

Malgré la continuation de nombreuses manifestations<sup>84</sup>, se soldant par l'arrestation d'opposants<sup>85</sup>, de vives tensions sociales<sup>86</sup>, le premier tour des élections eut finalement lieu le 26 février, sans incidents<sup>87</sup>. Le président sortant Wade connaissait un important revers en voyant son rival Macky Sall obtenir suffisamment de voix (26,58% des voix) pour lui imposer un second tour<sup>88</sup>.

L'opposition se réorganisa alors à nouveau contre Wade. Le 10 mars était créé le Rassemblement

78. « Sénégal : la candidature de Wade déclenche des violences », *Le Figaro*, 28 janvier 2012.

79. « L'opposition rejette l'interdiction des manifestations », *AFP*, 25 janvier 2012.

80. Mouvement du 23 juin : coalition regroupant partis politiques de l'opposition et organisations de la société civile, formée le 25 juin 2011 afin de lutter contre la candidature de Wade. Le 23 juin fait référence aux violentes manifestations du 23 juin 2011, où plusieurs manifestants avaient été blessés, ainsi que des policiers.

81. « Sénégal : Youssou N'Dour se dit menacé, la 'résistance' s'organise », *RTBF*, 29 janvier 2012.

82. Mouvement citoyen créé en février 2011 à l'initiative de 3 rappers sénégalais, représentant la frustration d'une jeunesse sénégalaise délaissée.

83. « Violences meurtrières lors d'une manifestation anti-Wade », *Le Monde*, 30 janvier 2012.

84. « La campagne présidentielle bat son plein, Wade en meeting en province », *AFP*, 7 février 2012.

85. « Nouvelle manifestation d'opposants dispersée, plusieurs arrestations », *Libération*, 16 février 2012.

86. « Le gouvernement s'excuse de la 'profanation' de la mosquée », *Le Monde*, 19 février 2012.

87. « Élection au Sénégal : le vote s'est clos sans incidents », *l'Express*, 26 février 2012.

88. « Le Conseil constitutionnel confirme le second tour entre Wade et Sall », *RTL*, 6 mars 2012.

des forces du changement (RFC), coalition regroupant les douze candidats battus au premier tour ainsi que Youssou N'Dour (dont la candidature n'avait pas été retenue par le Conseil Constitutionnel) autour de Macky Sall<sup>89</sup>. Et c'est ainsi que ce dernier sortait gagnant de l'élection le 25 mars avec 65,8% des voix<sup>90</sup>. Alors que tous les observateurs avaient redouté un possible embrasement lors du deuxième tour, voire un coup de force du président sortant Wade, ce dernier a reconnu publiquement sa défaite avant même l'annonce des résultats finaux et félicitait son adversaire, son ancien Premier ministre de 2004 à 2007<sup>91</sup>. Macky Sall prêtait serment le 2 avril 2012 en tant que nouveau président du Sénégal<sup>92</sup>.

## 2. Le conflit en Casamance

Les heurts entre l'armée sénégalaise et le MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance)<sup>93</sup> n'ont pas cessé en ce début d'année 2012, causant plusieurs morts et blessés<sup>94</sup>. Face à ces attaques armées qui persistent, le gouvernement du président Wade a mis en place fin janvier avec l'armée sénégalaise une opération de ratissage au nord de la Casamance, à la frontière avec la Gambie. Objectif : ramener la paix et la sécurité dans la région, un mois avant l'échéance électorale. Quelques militaires auraient été blessés, mais le bilan en pertes humaines pour chaque partie reste inconnu<sup>95</sup>. Parallèlement à ces opérations de reprise en main de la Casamance, l'armée sénégalaise a demandé à l'armée gambienne de fermer ses frontières, afin d'empêcher les rebelles du MFDC d'utiliser le territoire frontalier gambien comme base arrière<sup>96</sup>.

Néanmoins le dialogue ne semble pas coupé. Dans un communiqué du 31 janvier, Salif Sadio, représentant la faction radicale du MFDC, se déclarait prêt à entamer des négociations avec le gouvernement sénégalais, sous les auspices de la Communauté catholique de Saint'Egidio<sup>97</sup>. Cette idée avait déjà été émise par le président Wade lui-même dès le 5 janvier<sup>98</sup>. Et en plein contexte électoral, la résolution du conflit en Casamance a été un sujet d'actualité : dialogue entre toutes les parties prenantes au conflit, désenclavement de la région par l'aménagement de moyens de transport, projets de développement, priorité au désarmement, chaque candidat à la présidentielle y est allé de sa promesse<sup>99</sup>. Ce qui n'a pas empêché les rebelles du MFDC de saboter le matériel de bureaux de vote de certaines localités, empêchant les électeurs d'y voter<sup>100</sup>.

89. « Sénégal : création d'une coalition de soutien de l'opposition à Macky Sall », *AFP*, 11 mars 2012.

90. « Sénégal : Macky Sall, élu avec 65% des voix, prépare sa prise de fonction », *le Nouvel Obs*, 27 mars 2012.

91. « Au Sénégal, Abdoulaye Wade admet sa défaite face à Macky Sall », *le Nouvel Observateur*, 26 mars 2012.

92. « Macky Sall prête serment, devient le quatrième président du Sénégal », *AFP*, 2 avril 2012.

93. « MFDC, fiche documentaire », *GRIP*, 23 novembre 2011.

94. « Un gendarme tué en Casamance par des rebelles du MFDC », *RFI*, 2 janvier 2012.

« Sénégal-Casamance : un véhicule de l'armée saute sur une mine », *Africa Defense Journal*, 19 janvier 2012.

« Nouveaux combats en Casamance : un soldat sénégalais tué », *AFP*, 14 février 2012.

« Sénégal : deux soldats tués en Casamance », *Africa Defense Journal*, 12 mars 2012.

« Sénégal-Casamance : un soldat tué et 4 blessés au cours d'un accrochage », *Africa Defense Journal*, 23 mars 2012.

95. « Opération de ratissage dans le nord Sinthiang et Bounkiling », *Africa Defense Journal*, 27 janvier 2012.

96. « L'armée sénégalaise demande à Jammeh de fermer ses portes », *Africa Defense Journal*, 7 février 2012.

97. Organisation catholique fondée en 1968 qui a un rôle reconnu de médiateur dans des conflits internationaux.

98. « L'une des factions de la rébellion de Casamance prête à négocier avec le gouvernement sénégalais », *RFI*, 1<sup>er</sup> février 2012.

99. « La paix en Casamance, une priorité dans le programme des candidats à la présidentielle », *Africa Defense Journal*, 24 février 2012.

100. « Zinguichor a voté en masse », *le Soleil*, 26 mars 2012.

## II TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

### A. L'Afrique de l'Ouest, région d'insécurité

**Rappel.** La chute du régime de Mouammar Kadhafi au dernier trimestre 2011 a fortement déstabilisé la zone sahélienne, en raison notamment d'un retour en masse dans leur pays d'origine de réfugiés maliens, nigériens, mais également de la prolifération d'armes libyennes dans le désert profitant aux groupes armés et aux trafiquants en tous genres. Ces nouveaux défis font craindre une année 2012 chaotique dans le Sahel.

#### 1. Un Sahel confronté à une multitude de défis post-crise libyenne

Les conclusions de la mission d'évaluation mandatée par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et envoyée dans le Sahel du 7 au 23 décembre 2011 pour y étudier les conséquences de la chute du régime de Mouammar Kadhafi sur la région, ont été présentées le 26 avril au Conseil de Sécurité. Le rapport en résultant confirme les états des lieux antérieurement dressés par divers rapports et organisations<sup>101</sup> : retour des réfugiés, prolifération des armes, existence de divers trafics (drogue, humain, armes), terrorisme, de nombreux défis fragilisent la région sahélienne<sup>102</sup>.

Le défi le plus important auquel les États sahéliens (Niger, Mali, Niger) doivent faire face est l'arrivée massive de centaines de milliers de rapatriés. Selon le rapport, ce sont plus de 400 000 réfugiés de retour dans la région du Sahel<sup>103</sup>. Ces arrivées massives dans des villages déjà pauvres provoquent des situations difficiles pour les populations locales. La situation climatologique n'arrange rien : la menace d'une famine au Sahel est réelle et inquiète la plupart des observateurs internationaux<sup>104</sup>. La sécheresse, l'augmentation des prix des denrées pourraient amener une crise alimentaire sévère au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Tchad. En réponse à ces indicateurs alarmants, l'Union européenne décidait le 26 mars de débloquer 164,5 millions d'euros en faveur des populations sahéliennes touchées par cette crise alimentaire<sup>105</sup>. Le rapport de l'ONU craint ainsi que l'accroissement de la pauvreté dans la région n'augmente l'insécurité<sup>106</sup>. De plus, cette dernière n'est pas pour favoriser le tourisme, qui décline fortement et prive ainsi les économies nationales et régionales de revenus substantiels. Et face à ces pertes monétaires, plusieurs États ont augmenté leurs dépenses de défense au détriment de dépenses sociales nécessaires<sup>107</sup>.

La prolifération d'armes en provenance de Libye inquiète tout particulièrement l'ONU, ces dernières pouvant aller de la simple grenade à de l'artillerie anti-aérienne de petit calibre. Le 20 février, quelques 43 missiles capables d'abattre des avions en plein vol ainsi que de nombreuses munitions ont été découverts, enterrés dans le sud-est de l'Algérie non loin de la frontière libyenne<sup>108</sup>. Aux mains de groupes rebelles ou terroristes, ces armes leur permettent de se

101. Voir Monitoring du 4ème trimestre 2011 (octobre-décembre).

102. Voir brève « Rapport de la mission des Nations unies au Sahel : vers une centralisation des actions de lutte contre la déstabilisation de la région », Bérandère Rouppert, *GRIP*, 3 février 2012.

103. Rapport de la mission d'évaluation des incidences de la crise libyenne sur la région du Sahel du 7 au 23 décembre 2011, référence S/2012/42, ONU, 26 janvier 2012.

104. « L'ONU met en garde contre une catastrophe alimentaire dans le Sahel », *Libération*, 2 février 2012.

105. « Belgique : des fonds de l'UE pour combattre la faim au Sahel », *Afrique en Ligne*, 27 mars 2012.

106. Rapport de la mission d'évaluation des incidences de la crise libyenne sur la région du Sahel du 7 au 23 décembre 2011, ONU, 26 janvier 2012.

107. « Briefing on the impact of the Libya crisis on the Sahel region », *What's in blue*, 26 janvier 2012.

108. « Algérie : découverte de plus de 40 missiles enfouis dans le sable », *Africa Defense Journal*, 20 février 2012.

renforcer et d'être en mesure de recruter à nouveau. Et ce sont justement ces rapatriés démunis, majoritairement de sexe masculin, âgés entre 20 et 40 ans et peu qualifiés, désormais inaptes à subvenir aux besoins de leur famille, qui constituent un vivier de frustration intéressant pour AQMI ou encore Boko Haram<sup>109</sup> au Nigéria<sup>110</sup>.

L'acquisition par les groupes terroristes de nouvelles armes peut leur permettre d'augmenter leurs actions notamment contre les Occidentaux. Le rapport note qu'AQMI « *a depuis quelque temps étendu ses activités à d'autres parties de la région, comme en témoignent l'enlèvement de deux ressortissants français à Niamey au début de l'année 2011 et les kidnappings qui se sont récemment produits dans les régions de Hombori et de Tombouctou au Mali* »<sup>111</sup>. Il semblerait que la force de frappe des groupes terroristes ne soit en rien diminuée, surtout face à des États faibles militairement tels que le Mali<sup>112</sup>. Il est même précisé que de nombreux groupes terroristes ont vu le jour dernièrement dans le Sahel, comme le mouvement djihadiste Ançar Dine ou encore le Mouvement unicité et jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), mouvements qu'il convient de surveiller tout autant.

La secte islamiste nigériane Boko Haram continue pour sa part ses attaques et offensives meurtrières au nord du Nigéria. Sans oublier les groupes armés non islamistes : la formation et la prise d'armes du MNLA au Mali inquiètent fortement les dirigeants des pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger et Nigéria) et les observateurs internationaux qui craignent une propagation du conflit dans le Sahel et notamment au Niger, peuplé au nord de nombreux Touareg<sup>113</sup>. Le MEND (Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger<sup>114</sup>) de son côté a déclaré le 4 mars être « *en guerre* » contre les forces de sécurité nationale nigérianes, après avoir revendiqué une attaque ayant tué quatre policiers le 1<sup>er</sup> mars<sup>115</sup>.

## 2. Des attaques multiples dans une région où les groupes armés prospèrent

AQMI, de par sa dimension régionale et sa puissance de frappe, notamment à l'encontre des intérêts occidentaux, reste la préoccupation sécuritaire majeure des pays du champ et des puissances européennes et américaine. À titre d'exemple, six otages français sont toujours détenus par le groupe terroriste, qui développe depuis 2003 un véritable « business des otages » selon l'expression du journaliste Serge Daniel<sup>116</sup>, enrichissant chaque fois plus l'organisation. La lutte reste ainsi difficile à mener, la présence d'AQMI s'étendant sur une zone gigantesque<sup>117</sup> et les habitants locaux tolérant la présence des terroristes du fait même de leur capacité financière à remplacer un État défaillant ou du fait qu'AQMI soit une source directe de revenus pour de nombreux commerçants.

109. « Boko Haram, fiche documentaire », *GRIP*, 19 octobre 2011.

110. « La crise libyenne accroît l'insécurité dans le Sahel, selon un rapport de l'ONU », *RFI*, 26 janvier 2012.

111. Rapport de la mission d'évaluation des incidences de la crise libyenne sur la région du Sahel du 7 au 23 décembre 2011, *ONU*, 26 janvier 2012

112. « Mohamed Ould Abdel Aziz, président mauritanien : « Le Nord du Mali est libre pour le terrorisme » », *Pressafrik*, 10 février 2012.

113. « Nord-Mali : vers un embrasement du conflit ? », *Afrik*, 10 février 2012.

114. « MEND, fiche documentaire », *GRIP*, 7 octobre 2011.

115. « Nigéria : le groupe armé du Mend 'en guerre' contre les forces de sécurité », *AFP*, 4 mars 2012.

116. « Aqmi, des jihadistes et des voyous », *Libération*, 16 février 2012.

117. AQMI agit dans un espace regroupant le Sahara (8 millions de km<sup>2</sup>) et le Sahel (3 millions de km<sup>2</sup>).

Comme le rappelle le rapport d'information sur la sécurité au Sahel de l'Assemblée nationale française présenté le 6 mars, « *Aujourd'hui, des familles entières vivent de l'argent sale d'AQMI* »<sup>118</sup>.

Mais ce n'est pas AQMI qui se révèle être l'organisation terroriste la plus active et la plus meurtrière en Afrique de l'Ouest. La secte islamiste nigériane Boko Haram<sup>119</sup> se place en effet en première position, bien qu'elle n'agisse pour l'instant que sur le territoire nigérian. Pas une semaine depuis le début de l'année 2012 ne se passe sans une série d'explosions, d'attentats-suicides ou de tirs à l'encontre de la population civile et des militaires du nord du Nigéria (environ 35 attaques en un trimestre). Pour le seul mois de janvier, plus de 250 Nigériens auraient péri des suites d'une attaque de Boko Haram<sup>120</sup>. Ce sont principalement les chrétiens et les églises qui sont visés depuis le début de 2012, mais aussi les forces de sécurité (commissariat, patrouilles militaires)<sup>121</sup>. Le Nigéria a vu l'activité du groupe armé reprendre avec vigueur à la fin 2011. Pourtant, à la mi-mars 2012 des pourparlers indirects entre le gouvernement nigérian et Boko Haram ont été engagés afin de mettre en place un cessez-le-feu<sup>122</sup>. Mais l'espoir s'est vite éclipsé, le groupe terroriste indiquant dès les jours suivants refuser dorénavant toute négociation avec les « *mécréants* »<sup>123</sup>, du fait de la médiatisation des négociations qui auraient dû être confidentielles. Un pas en arrière qui ne peut rien laisser présager de bon<sup>124</sup>.

Le rapprochement supposé entre AQMI et Boko Haram fait également craindre une régionalisation et un renforcement du terrorisme. Les pays du champ ont conclu le 24 janvier, à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères, à l'existence de liens entre les deux groupes terroristes<sup>125</sup> (ce qu'avaient déjà annoncé des membres de Boko Haram à la fin 2011<sup>126</sup>). L'ONU concluait dans le même sens dans son rapport présenté le 26 janvier (S/2012/42), indiquant détenir des informations quant à la formation de membres de Boko Haram dans des camps d'AQMI au Mali à l'été 2011<sup>127</sup>. Sept membres de Boko Haram avaient d'ailleurs été arrêtés au Niger alors qu'ils portaient pour le Mali emportant des documents concernant la fabrication d'explosifs et des noms de contacts au sein d'AQMI. L'organisation salafiste de son côté déclarait le 21 mars détenir un Allemand<sup>128</sup> enlevé à la fin janvier au Nigéria près de Kano, laissant penser à une action concertée<sup>129</sup>. Cinq sympathisants d'AQMI étaient d'ailleurs arrêtés près de cette ville (où la présence de Boko Haram est forte) à la fin mars, soupçonnés d'être impliqués dans l'enlèvement<sup>130</sup>. Boko Haram s'avère donc désormais être une préoccupation régionale et non plus seulement nationale, comme en témoigne l'augmentation de patrouilles nigériennes et même la fermeture des frontières avec le Nigéria, provoquant une situation économique critique

118. Rapport d'information de l'Assemblée nationale, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », 6 mars 2012, p. 42.

119. « Boko Haram, fiche documentaire », *GRIP*, 19 octobre 2011.

120. « Nigéria : Boko Haram poursuit sa campagne de terreur », *Human Rights Watch*, 24 janvier 2012.

121. Rapport d'information de l'Assemblée nationale, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », 6 mars 2012, p. 47.

122. « Nigéria : pourparlers indirects entre gouvernement et Boko Haram », *20 minutes*, 16 mars 2012.

123. « Nigéria : Boko Haram exclut de négocier avec le gouvernement », *20 minutes*, 20 mars 2012.

124. « Nigéria : Boko Haram écarte de nouvelles discussions avec le gouvernement », *AFP*, 21 mars 2012.

125. « Existence d'une 'connexion' AQMI et Boko Haram », *AFP*, 24 janvier 2012.

126. Voir Monitoring du 4<sup>e</sup> trimestre 2011 (octobre-décembre).

127. « L'ONU fait le lien entre Boko Haram et AQMI », *le Nouvel Observateur*, 26 janvier 2012.

128. « Mauritanie : AQMI veut échanger un Allemand otage au Nigéria », *TFI*, 21 mars 2012.

129. « Nigéria : un ingénieur allemand enlevé près de Kano secouée par une nouvelle explosion », *le Point*, 27 janvier 2012.

130. « Nigéria. Cinq sympathisants d'AQMI arrêtés pour l'enlèvement d'un Allemand », *OuestFrance*, 27 mars 2012.

pour les Nigériens dépendant du commerce avec leur voisin<sup>131</sup>. La collaboration entre les groupes terroristes s'étendrait même aux milices al-Shabab de Somalie selon le général américain Carter Ham, en charge du commandement de l'AFRICOM<sup>132</sup>, accentuant le défi de la sécurité dans le Sahel<sup>133</sup>.

L'éventuelle collaboration ou du moins collusion entre AQMI et le MNLA du nord-Mali, évoquée plus haut, inquiète également les acteurs régionaux. Bien que le MNLA ait toujours revendiqué son indépendance et sa volonté de lutter contre les terroristes, les Touareg étant des musulmans sunnites par nature opposés au salafisme d'AQMI<sup>134</sup>, leur volonté de combattre Bamako et de s'affranchir des États établis leur donne des points communs avec AQMI. Plusieurs éléments sont d'ailleurs troublants : de nombreux journalistes établissent des liens entre les deux entités lors de la bataille d'Aguelhoc<sup>135</sup>, la Mauritanie a même annoncé la mort de deux membres d'AQMI lors de cette bataille<sup>136</sup>, le MNLA lui-même avouait avoir dans ses troupes des salafistes et même des anciens d'AQMI<sup>137</sup>. Pourtant il a été dévoilé début mars 2012 que deux des otages français détenus par AQMI dans le nord-Mali avaient tenté de s'enfuir lors d'échange de tirs entre le MNLA et AQMI, situation indiquant les tensions existantes entre les deux groupes<sup>138</sup>.

Aujourd'hui, la menace d'un arc terroriste regroupant AQMI, Boko Haram et d'autres groupes islamistes évoqués plus haut (Ançar Dine ou le Mouvement unicité et Jihad en Afrique de l'Ouest), ainsi que la résurgence du mouvement rebelle malien et les actions toujours d'actualité du MEND<sup>139</sup> dans le delta du Niger, comme le rappelle le tableau des attaques, fait craindre pour la région sahélienne de nouvelles difficultés qui seront bien difficiles à résoudre sans l'application d'une politique de lutte régionale voire internationale. Des mesures politiques, sociales et économiques dans chaque pays touché sont aussi nécessaires à mettre en place ; le lien entre pauvreté, absence de l'État et terrorisme étant souvent rappelé dans les analyses sur le sujet<sup>140</sup>.

## B. Les politiques de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière

**Rappel.** Fin 2011, de nombreuses rencontres internationales, régionales et binationales se sont penchées sur la question des moyens de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Malheureusement, la plupart n'a consisté qu'en des discussions sur la question, en vue d'actions futures qui peinent cependant à être réellement mises en œuvre.

131. « Le Nigéria inquiète ses voisins », *Jeune Afrique*, 31 janvier 2012.

« Comment Boko Haram terrorise aussi l'économie du Niger », *Slate Afrique*, 1<sup>er</sup> mars 2012.

132. Commandement américain pour l'Afrique.

133. « Gen. Carter Ham: 3 Africa terror groups may collaborate », *Africa Defense Journal*, 1<sup>er</sup> mars 2012.

134. « Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe », *Diploweb*, 11 mars 2012.

135. « Serge Daniel : 'la hantise d'AQMI, c'est une intervention des forces françaises' », *RFI*, 28 février 2012.

136. « Mort de deux Mauritaniens d'AQMI à Aguelhoc, au Mali », *L'Expression*, 15 février 2012.

137. « Hama Ag Sid'Ahmed MNLA 17 février 2012 », <http://www.youtube.com/watch?v=A1G8nZIRIG8>

138. « Deux otages s'enfuient et sont repris », *L'Express*, 1<sup>er</sup> mars 2012.

139. Voir fiche documentaire sur le MEND publiée sur le site du GRIP le 7 octobre 2011, Michel Luntumbue.

140. « Nigéria : un rapport met en cause pauvreté et immigration dans les violences au nord », *Afreeknews*, 15 février 2012. Rapport d'information de l'Assemblée nationale, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », 6 mars 2012, p. 10.

De très nombreux débats, réunions, et rencontres ont eu lieu au cours de ce trimestre concernant la question de l'insécurité dans la zone sahélienne en général et la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale en particulier. Il est intéressant de noter que la plupart a été organisée à une échelle internationale, regroupant les pays concernés, les pays de la région ainsi que des États et des institutions internationales (UE, ONU). La coopération internationale s'est en effet imposée comme étant la pierre angulaire à toute politique de lutte contre l'insécurité. Ce qui n'empêche pas quelques initiatives régionales (Conférence d'Alger, aide humanitaire octroyée par la CEDEAO) ou nationales (les mesures militaires prises par la Mauritanie fournissent un exemple probant). Toujours est-il que bien qu'un consensus existe face à l'idée d'une lutte qui se doit d'être globale, peu de décisions ont été prises lors de ces discussions.

### Les initiatives et coopérations internationales

Date	Lieu	Instances/Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions/Suggestions
26/1/2012	New York	ONU	Réunion du Conseil de sécurité	Résultats de la mission d'évaluation inter-agences de l'ONU déployée du 7 au 23 décembre pour mesurer l'impact de la crise libyenne dans le Sahel	Suggestion du Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires politiques de créer un mécanisme commun (États, UA, ONU) pour traiter de la région du Sahel
29-30/1/2012	Addis-Abeba	UA	18 <sup>e</sup> sommet	Renforcement du commerce interafricain. Thème évoqué : l'insécurité dans le Sahel	Continuation de la collaboration de l'UA avec les pays sahéliens pour l'intégration des migrants et la lutte contre l'insécurité. La Libye propose une conférence régionale sur la sécurité
8/2/2012	Abuja	UE/Nigéria	Réunion ministérielle	Coopération face à la situation sécuritaire au Nigéria, éventuelle assistance technique de l'UE pour la lutte contre le terrorisme	Soutien aux stratégies régionales et nationales en matière de sécurité /Coopération pour lutter contre les causes profondes de l'insécurité au nord du Nigéria/Mise en œuvre du plan d'amnistie dans le Delta du Niger
13/2/2012	Lyon	ONU (Représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest)/Interpol	Entrevue	Problématiques transfrontalières (criminalité, trafic de drogue, piraterie, prolifération des armes) en Afrique de l'Ouest	Continuation de la coopération de l'ONU et Interpol avec la CEDEAO, notamment à travers la WACI (Initiative de la côte ouest-africaine) lancée en 2009
18/2/2012	Cotonou	14 chefs d'État africains sur 25 attendus	Réunion informelle organisée par le président béninois Thomas Boni Yayi, aussi président de l'UA	Insécurité au Sahel (Le président béninois a évoqué les défis liés au terrorisme, aux trafics en tout genre mais surtout à la rébellion touareg au nord-Mali)	Les conclusions feront l'objet d'une discussion au prochain sommet de l'UA en juin au Malawi
21/2/2012	New York	Membres de l'ONU	Débat au Conseil de sécurité	Criminalité transnationale en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel	Proposition du Togo (membre non permanent) de créer un Groupe de contact international sur la criminalité transnationale organisée
9-12/3/2012	Tripoli	Ministres de l'Intérieur et de la Défense : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Libye, Tchad, Égypte, Mali, Niger et Soudan/représentants UE, Ligue arabe, UA et ONU	Sommet	Renforcement de la sécurité aux frontières des pays de la région afin de lutter contre les trafics d'armes et la criminalité transfrontalière	Adoption du plan d'action de Tripoli : formation spécialisée dans la sécurité frontalière et mise en place de lois et de technologies avancées + création d'un mécanisme permanent de coopération régionale dans la lutte contre le crime organisé et l'immigration clandestine



13-14/3/2012	Praia, Cap-Vert	Professionnels militaires et civils de la sûreté maritime des USA, d'Europe et d'Afrique de l'Ouest	Conférence de planification du deuxième exercice Saharan Express	Élaboration de l'exercice Saharan Express 2012 chargé d'améliorer la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest. Saharan Express est un exercice de coopération maritime internationale annuel	L'exercice (prévu pour le printemps 2012) aura lieu sur les côtes du Cap-Vert, de Mauritanie, du Sénégal et de Gambie, et sera contrôlé par plusieurs MOC (Maritime Operation Center) de la région
23/3/2012	Bruxelles	Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne	Réunion	Situation sécuritaire au Sahel et moyens de l'UE pour aider les États concernés à lutter contre le terrorisme et les trafics	Adoption d'un projet de mission civile de l'UE de renforcement des forces de l'ordre au Niger, dans le cadre du Concept de gestion de crises de l'UE/Coopération affirmée avec l'UA et la CEDEAO pour ramener la stabilité au Mali. La mission comporte trois volets : formation, assistance et conseil

### Les initiatives et coopérations régionales

Date	Lieu	Instances/Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions/Suggestions
15-17/01/2012	Sikasso, Mali	Mali/Burkina Faso/Côte d'Ivoire	Rencontre tripartite	Renforcer la coopération triangulaire dans tous les secteurs, dont le secteur de la sécurité	Mise en place des rencontres instituées et des échanges d'information pour lutter contre la criminalité transfrontalière
23-24/01/2012	Arlit, Niger	Niger/Mauritanie/Mali/Algérie/Burkina Faso/Tchad/Nigéria	Forum regroupant les communautés touaregs du Mali, de la Libye, du Burkina Faso et du Niger, présidé par le Premier ministre Nigérien Brigi Raffini.	Forum pour la paix, la sécurité et le développement dans l'espace sahélo-saharien	Appel à une amnistie générale pour tous les actes liés à l'insécurité de 2001 à 2012/ Accès prioritaire des jeunes aux emplois miniers/Recrutement spécial en 2012 d'ex-rebelles au sein de l'armée
23-24/01/2012	Nouakchott	Ministres des Affaires étrangères d'Algérie, du Mali, de la Mauritanie, du Niger + Nigéria (observateur)	Réunion (dans le cadre de la série de rencontres semestrielles des ministres des Affaires étrangères des pays du champ). Elle intervient après celle d'Alger (mars 2010) et de Bamako (mai 2011)	Bilan de la coopération aux plans sécuritaire et du développement lors des 6 derniers mois/Évaluation du degré de la menace terroriste/Évaluation des conséquences de la crise libyenne/Préparation de la conférence Alger II	Accord sur un budget à consacrer à l'unité combinée de coordination des renseignements/Accord sur une « commission politique de suivi »/Reconnaissance du lien Boko Haram-AQMI
2/02/2012	Frontière mauritano-malienne	Mauritanie/Algérie/Mali/Niger	Mission d'information réalisée par des militaires de la Liaison and Fusion Unit (UFL)	Campagne de sensibilisation de la population aux dangers d'AQMI	
15/02/2012	Abuja	15 pays de la CEDEAO	Rencontre interministérielle du Conseil de sécurité et de médiation de la CEDEAO	Situation sécuritaire et politique en Afrique de l'Ouest (mouvements rebelles, terrorisme et échéances électorales de 2012)	
16-17/02/2012	Abuja	CEDEAO	Quarantième sommet ordinaire	Élection du nouveau président de l'organisation et discussions sur la situation sécuritaire dans le Sahel	Financement par la Commission de la CEDEAO d'une aide humanitaire de 3 millions pour les réfugiés maliens/Élection d'Alassane Ouattara comme président de la CEDEAO

### Les initiatives et coopérations bilatérales

Date	Lieu	Instances/Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions/Suggestions
7-15/02/2012	Mali	USA/Mali	Exercice et entraînement militaire (Atlas Accord 2012, exercice annuel)	Développer les techniques de parachutage et de délivrance d'aide militaire et humanitaire des armées africaines	

13-17/02/2012	Ouagadougou	USA/Burkina Faso	Séminaire organisé par le ministère de la Défense et des Anciens combattants burkinabé	Planification d'une nouvelle stratégie militaire burkinabé, avec l'aide d'experts de l'École de guerre de l'armée de terre américaine	Professionnalisation de l'armée burkinabé, renforcement de la coopération, signature d'un accord d'assistance mutuelle, admission du Burkina à plusieurs programmes militaires américains, tenue de l'exercice militaire FLINTLOCK et équipement d'un bataillon
28/02/2012	Alger	Algérie/Burkina Faso	Rencontre entre le ministre algérien délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines et le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso	La sécurité dans le Sahel et la situation au nord-Mali	L'Algérie propose son aide comme facilitateur au Mali, soutenue par le Burkina/Échange d'informations entre les deux pays dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé/Aide humanitaire aux réfugiés maliens par l'Algérie
5/03/2012	Abuja	Nigéria/USA	Entrevue	Aide américaine à l'amélioration de la sécurité au Nigéria	Collaboration dans le partage de renseignements, dans la formation au domaine de la sécurité entre autres

### C. Le trafic de drogues

**Rappel.** L'Afrique de l'Ouest en 2011 a été pointée du doigt comme plaque tournante du trafic de drogue en provenance d'Amérique latine et à destination de l'Europe. La chute du régime libyen et les conséquences en matière de porosité des frontières, de circulation des armes et de retour massif de réfugiés appauvris dans leur pays d'origine n'a rien arrangé à la situation.

#### 1. L'Afrique de l'Ouest : zone de transit pour la cocaïne à destination de l'Europe

Le 13 février 2012 ont été présentés lors d'une conférence de presse à Dakar les résultats de la troisième édition de l'opération COCAIR III, destinée à lutter contre le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest. L'opération, menée de novembre à décembre 2011 par l'Organisation mondiale des douanes, résultait d'un partenariat entre la Commission européenne, Interpol, l'ONUDC et la Douane sénégalaise et avait pour plan d'action la surveillance d'une vingtaine d'aéroports internationaux d'Afrique de l'Ouest et du centre, ainsi que du Brésil. L'interception de la cocaïne à destination de l'Europe est l'objectif principal de COCAIR III. Résultat de l'opération : 5 tonnes de saisies de drogue en moins de cinq ans, pour un montant d'environ 900 millions de dollars.

C'est le 21 février que le Conseil de sécurité des Nations unies a semblé prendre conscience de la portée du phénomène, à la suite d'une réunion présidée par le président togolais sur la criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest. L'ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime) réitérait le chiffre de 900 millions de dollars par an de recettes pour les narcotrafiquants et précisait que la consommation des Africains de l'Ouest est en augmentation elle aussi, avec quelques 2,5 millions de consommateurs réguliers<sup>141</sup>. Début mars, c'est l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) qui a dévoilé dans son rapport 2011 que le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest a augmenté en 2010 et 2011, malgré une baisse les années précédentes, et que la consommation s'amplifie, même si le cannabis reste encore la drogue la plus consommée. Le rapport mentionne également le Nigéria comme possible future plaque tournante d'un trafic d'amphétamines<sup>142</sup>.

141. « Le trafic de cocaïne génère 900 millions par an en Afrique de l'Ouest », 98,5 fm, 21 février 2012.

142. « Le trafic de cocaïne en hausse en 2010 et 2011 (rapport) », APS, 15 mars 2012.

## 2. Comment lutter contre ces trafics ?

Aucune initiative durant ce premier trimestre n'a été lancée spécifiquement pour lutter contre le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest (les opérations COCAIR existent depuis 2008). Cependant, cette question a été traitée lors de toutes les grandes réunions internationales ou régionales concernant l'insécurité et la criminalité organisée dans la région, plaçant la problématique du trafic de drogue au cœur des grands débats sur l'avenir de l'Afrique de l'Ouest.

Date	Lieu	Instances/Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions/Suggestions	Suivi
17/1/2012	Île cap-verdienne de Sal	USA/Cap-Vert	Rencontre entre Hillary Clinton et le Premier ministre cap-verdien	Questions relatives à la défense et à la sécurité	Renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de la lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé...	À mettre en place : stratégie de lutte commune contre le crime avec la CEDEAO
13/2/2012	Dakar	ONUSD/UE/ Interpol/ Douane sénégalaise	Conférence de presse	Débriefing de l'Opération COCAIR III lancée fin 2011		COCAIR IV au second semestre 2012
21/2/2012	New York	Membres de l'ONU	Débat au Conseil de sécurité	Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, dont le trafic de drogue.		Proposition du président togolais de créer un Groupe de contact international sur la criminalité transnationale organisée

## D. La piraterie dans le golfe de Guinée

**Rappel.** Les actes de piraterie recensés dans le golfe de Guinée au cours du dernier trimestre 2011 ont été nombreux et révèlent une forte augmentation du phénomène. Une mission de l'ONU mandatée à la mi-novembre s'est rendue dans les pays touchés et de nombreuses initiatives nationales, régionales et internationales ont été discutées.

### 1. État des lieux de la piraterie

Le 13 janvier un navire de transport a été attaqué au large de Lagos, attaque durant laquelle le capitaine du bateau et l'ingénieur en chef ont été tués. Le 28 février trois personnes ont été prises en otage à la suite de l'attaque d'un cargo néerlandais au large de Port Harcourt dans le sud du Nigéria. Ce serait la septième attaque, selon le Bureau Maritime International (BMI), dans les eaux nigérianes depuis le début 2012<sup>143</sup>.

Dans son rapport du 19 janvier, le BMI a révélé que la majorité des actes de piraterie dans le monde en 2011 a concerné les côtes de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest. Sur les 439 attaques recensées dans l'année, 275 se sont produites au large de la Somalie et dans le golfe de Guinée, régions dans lesquelles la piraterie est en hausse, bien que le phénomène mondial de la piraterie maritime soit en baisse pour la première fois depuis quatre ans. Concernant le golfe de Guinée, le rapport précise que le Nigéria et le Bénin sont les deux États les plus touchés. Bien que le Nigéria n'ait rapporté que 10 attaques pour l'année 2011, le BMI indique que ce chiffre est constamment sous-évalué, le Bureau ayant lui-même répertorié plus de 30 attaques dans les eaux

143. « Des pirates attaquent un navire au large du Nigéria, trois otages », *AFP*, 29 février 2012.

nigérianes. Enfin, même si la durée de captivité d'un navire dans le golfe de Guinée est inférieure à celle ayant lieu au large de la Somalie (une dizaine de jours contre bien souvent plusieurs mois), le Bureau mettait en garde contre une utilisation de la violence plus marquée<sup>144</sup>. M. Pascoe, Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires politiques, a présenté le 27 février les conclusions de la mission d'évaluation envoyée par le Secrétaire général de l'ONU dans les pays du golfe de Guinée en novembre 2011 et chargée d'analyser les moyens de lutte contre la piraterie maritime. La nécessité d'accentuer la collaboration de l'ONU avec la CEEAC, la CEDEAO et la Commission du golfe de Guinée, pour lutter au plus vite contre une menace « *de plus en plus alarmante* »<sup>145</sup> a été réitérée.

## 2. Les politiques de lutte contre la piraterie

La question de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée occupe désormais une place importante dans les différentes déclarations et débats organisés par les institutions internationales et régionales. Malgré cela, seule une action concrète a été entreprise pour tenter de lutter contre le phénomène, à savoir un exercice militaire qui a rassemblé plus de 13 pays (voir tableau) à la fin février dans les eaux nigérianes. L'exercice nommé Obangame express 2012 a vu chaque pays du golfe ainsi que leurs partenaires prendre part au déploiement de navires de guerre et à la simulation de crimes maritimes. Le Nigéria, qui dirigeait le commandement naval de l'opération, a de son côté déployé plusieurs navires de guerre, hélicoptères et patrouilleurs<sup>146</sup>.

Date	Lieu	Instances/Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions/Suggestions
25/1/2012	Abuja	CEDEAO	Séminaire	Examen du projet de stratégie intégrée de sûreté et de sécurité maritimes de la CEDEAO et du mémorandum d'entente entre CEDEAO et CEEAC	
17/2/2012	Abuja	ONU/CEDEAO	Déclaration du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest	Expansion de la piraterie dans le golfe de Guinée et nécessité de la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre le phénomène	Collaboration entre l'ONU, la CEDEAO, la CEEAC et la Commission du golfe de Guinée et organisation d'un sommet
20-24/2/2012	Golfe de Guinée	13 pays (Nigéria, USA, France, Italie, Espagne, Cameroun, Ghana, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé & Príncipe, Togo, Bénin, Congo) sous le commandement de la marine nigériane	Exercice militaire maritime international Obangame express 2012	Assurer la sécurité et la sûreté maritimes par des partenariats militaires internationaux et développer la formation et la motivation des professionnels maritimes	Déploiement de 4 navires de guerre de la marine nigériane + hélicoptères + avion de patrouille maritime et chaque pays doit déployer un navire de guerre
21/2/2012	New York	Membres de l'ONU	Débat au Conseil de sécurité	Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, dont la piraterie maritime	Suggestion de Ban Ki-moon d'organiser un sommet régional des chefs d'État des pays riverains du Golfe de Guinée
27/2/2012	New York	Membres de l'ONU	Débat au Conseil de sécurité	La piraterie maritime dans le golfe de Guinée	Le Conseil de sécurité est saisi d'un projet de résolution sur le sujet présenté par le Togo

144. « Piracy attacks in East and West Africa dominate world report », ICC, 19 janvier 2012.

145. « L'ONU met en garde contre la menace de la piraterie dans le golfe de Guinée », ONU, 27 février 2012.

146. « Un exercice militaire maritime international au Nigéria », Afrique en ligne, 21 février 2012.

\* \* \*

#### Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
Direction de la coopération  
au développement

**Julia Dufour** est chercheuse-stagiaire au GRIP. Titulaire d'un Master en Histoire (EHESS, Paris) et en Relations internationales « Analyse des conflits et construction de la paix » (Sciences Po Lille), ses travaux au GRIP portent sur la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < [www.grip.org](http://www.grip.org) >